



MAGAZINE D'INFORMATION
INTERCOMMUNAL
AOÛT-SEPTEMBRE-OCTOBRE 2025

n°22

SUIVEZ-NOUS SUR LES
RÉSEAUX SOCIAUX



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DU
TONNERROIS EN BOURGOGNE
SUR NOTRE SITE INTERNET

www.letonnerroisenbourgogne.fr

AMÉLIORER VOTRE QUOTIDIEN, IMAGINER DEMAIN !

La CCLTB | Entreprendre | S'implanter | Se développer | Sortir | Découvrir | Vivre | Habiter

CANAL DE BOURGOGNE : ATOUT D'ATTRACTIVITÉ

Santé : 2 nouveaux dentistes sur le Tonnerrois

Petite enfance : la crèche refaite à neuf !



Le Sémaphore - 2 avenue de la Gare - 89700 TONNERRE
Contact : 03 86 54 86 11

www.letonnerroisenbourgogne.fr

“ POUR AMÉLIORER NOS VIES IL EST NÉCESSAIRE DE RÉALISER DES INVESTISSEMENTS



Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

À l'approche des élections municipales de mars 2026, l'heure est venue, pour moi, de m'adresser à vous, avec sincérité et humilité, pour dresser le bilan de l'action menée au cours de ces six dernières années.

La continuité de ce mandat, je l'ai assumée avec détermination et ténacité, dans la lignée du travail précieux amorcé par Madame Anne JÉRUSALEM.

Avec les élus, les agents, les partenaires et vous, habitants du Tonnerrois, nous avons avancé pas à pas, au service de notre territoire. Ensemble, nous avons mené des projets concrets, fait des choix parfois difficiles, toujours guidés par une seule ambition : améliorer la vie de chacune et chacun, et construire un avenir commun plus solidaire, plus durable et plus attractif.

Parmi les symboles forts de ce mandat, le Canal de Bourgogne occupe une place à part. Cet héritage exceptionnel, nous avons voulu en faire un levier de développement local. Avec nos partenaires de l'Yonne et de la Côte-d'Or, nous avons su fédérer les énergies autour d'une vision commune : valoriser la vélo route, suivre la fréquentation grâce à des éco-compteurs, améliorer la signalétique pour renforcer l'attractivité du site. Ce travail, fruit d'une coopération territoriale inédite, fait aujourd'hui du canal un vecteur de tourisme, de mobilité douce et de fierté collective.

Dans un contexte économique contraint, nous avons veillé à préserver l'essentiel : les services publics de proximité, sans alourdir la fiscalité. Aucun impôt supplémentaire n'a été levé, la dette a été maintenue à un niveau raisonnable, et nous avons investi là où c'était utile. Face à la hausse des coûts de l'énergie, nous avons fait le choix d'agir, en équipant nos bâtiments publics clés de panneaux solaires. Une démarche à la fois écologique et pragmatique.

Nous avons aussi voulu faire avancer la transition environnementale de façon concrète et locale. Les modernisations des déchèteries de Tonnerre et d'Ancy-le-Franc, la préparation des travaux à Rugny, et surtout le lancement des composteurs collectifs – dont le premier a vu le jour à Ancy-le-Franc – sont des réponses simples, accessibles, et efficaces pour mieux gérer nos déchets.

Les infrastructures n'ont pas été oubliées avec l'augmentation de la capacité de notre crèche et le nouveau Conservatoire de Musique et de Danse qui devrait être inauguré dans les prochains mois.

Le développement économique a également été une priorité constante. L'extension de la zone d'activité Actipôle, l'arrivée de nouvelles entreprises, le futur hôtel d'entreprises porté avec la CCI : autant de projets qui créent de l'activité, de l'emploi, et renforcent l'attractivité de notre territoire.

Je tiens aussi à souligner notre engagement pour un meilleur accès aux soins. Grâce au plateau de santé du Sémaphore, au soutien à l'installation de professionnels, et à l'animation du Contrat Local de Santé, nous avons renforcé l'offre médicale sur notre territoire et œuvré pour répondre aux attentes de proximité exprimées par la population.

Ce mandat a été celui de l'écoute, de l'engagement et de l'action. Il a été rendu possible grâce à une mobilisation collective : celle des élus, des services, des associations, de nos partenaires publics, et surtout, grâce à vous, habitantes et habitants, qui avez soutenu, participé, proposé, questionné.

Je vous remercie pour votre confiance. Et je reste convaincu que, grâce à l'élan que nous avons construit ensemble, notre territoire saura continuer à avancer avec ambition, lucidité et solidarité.

Directeur de la publication : Régis LHOMME

Réalisation : Les services de la CCLTB

Crédit photos : CCLTB, OT Chablis, Cure, Yonne, Tonnerrois, Pexels, Pixabay

Impression : Imprimerie BARRE - Tiré à 9 200 exemplaires

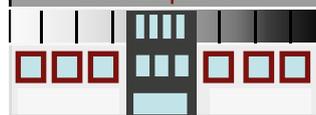
Magazine imprimé sur papier 100% recyclé

Distribution : La Poste et mairies

Dépôt légal : 07 2025

CC LE TONNERROIS EN BOURGOGNE - Le Sémaphore

2 avenue de la Gare - 89700 Tonnerre



2 avenue de la Gare
89700 TONNERRE

Bureaux ouverts du lundi
au vendredi de 8h30 à
12h et de 13h30 à 17h

www.letonnerroisenbourgogne.fr



3

BUDGET 2025 :
PRÉPARER L'AVENIR
SANS ALOURDIR
LA FACTURE DES
HABITANTS



4

ZOOM SUR L'OFFRE
DE SANTÉ PORTÉE
PAR LA CCLTB ET
CAMPAGNE DE
PRÉVENTION



5

LE CANAL DE
BOURGOGNE :
UN ATOUT POUR
L'ATTRACTIVITÉ



6

ATTRACTIVITÉ :
PÉPINIÈRE
D'ENTREPRISES ET
ZONE D'ACTIVITÉ
ACTIPÔLE



8

ENVIRONNEMENT :
1ER SITE DE
COMPOSTAGE
COLLECTIF ET INFOS
DÉCHÈTERIES



10

SERVICE ENFANCE
- JEUNESSE POUR
LES ENFANTS DE
LA MATERNELLE
AU LYCÉE



13

ÉCOLE
MULTISPORTS



14

PÔLE
INTERCOMMUNAL
PETITE ENFANCE
REFAIT À NEUF !



15

RENTRÉE
MUSICALE EN
APPROCHE ET
GRANDS RENDEZ-
VOUS À VENIR

En 2025, la CCLTB poursuit ses missions de service public dans un contexte budgétaire qui reste exigeant. Bien que le budget présente un excédent, les marges de manœuvre restent limitées, car les dépenses augmentent plus vite que les recettes. Dans ce contexte, la collectivité a adopté son budget 2025 avec une ligne de conduite claire : faire **des choix utiles, responsables et tournés vers l'avenir**, tout en limitant autant que possible l'effort demandé aux habitants.

Miser sur l'énergie solaire pour réduire nos charges

Face à la flambée des prix de l'énergie, la collectivité a fait le choix d'investir dans des **installations photovoltaïques sur deux de ses bâtiments les plus stratégiques** : la crèche intercommunale et la future Cité éducative et artistique. Ces panneaux solaires permettront de produire une partie de l'électricité consommée sur place. L'objectif est double : réduire nos factures à long terme, et réinjecter les économies réalisées dans les services publics.

En produisant une partie de notre électricité, ces bâtiments seront à la fois plus vertueux et plus économes. Un **engagement concret pour l'environnement**, mais aussi une réponse très pragmatique à la hausse durable des coûts de l'énergie.

Un budget équilibré, mais sous vigilance

Le budget principal pour 2025 bénéficie des **excédents** dégagés au fil des années grâce à une gestion rigoureuse. Cela rend possible le **financement des investissements en cours sans recourir à de nouveaux emprunts**. La dette reste ainsi contenue, avec un niveau par habitant inférieur à la moyenne des intercommunalités comparables.

Mais cette situation favorable, fruit des efforts passés, ne doit pas masquer les tensions structurelles : les charges continuent de croître tandis que les recettes, elles, évoluent peu. Dans ce contexte, la solution de facilité aurait été d'augmenter les impôts. La collectivité a fait un autre choix : **maintenir les taux des années précédentes** et concentrer ses moyens sur les projets les plus utiles au territoire, en maintenant une gestion prudente et sélective.

Des services maintenus, avec des tarifs modérés

Malgré ces contraintes, **la CCLTB continue d'assurer un large éventail de services publics** : petite enfance, écoles, transports scolaires, accueil de loisirs, conservatoire, collecte des déchets, etc... **tout en limitant l'impact financier pour les usagers**.

En effet, les tarifs facturés restent très en deçà du coût réel, les derniers ajustements tarifaires restent limités et inférieurs à l'inflation. Ils permettent de préserver un accès équitable aux services, tout en contribuant à l'équilibre global du budget.

En définitive, le budget 2025 n'est pas un budget de confort, mais il vise à préserver ce qui compte vraiment : les **services de proximité et les investissements utiles**. Malgré les contraintes, la CCLTB reste mobilisée pour **faire vivre des services publics de qualité accessibles à tous**, tout en préparant les transitions à venir.



8,3
Millions d'€

C'est le montant consacré en 2025 aux dépenses de fonctionnement de la CCLTB. Des moyens mobilisés au service des habitants, pour faire vivre la crèche, fonctionner les écoles, développer la culture, et bien plus encore au quotidien.



2

Toitures solaires

Des panneaux solaires sur la crèche et la future Cité éducative et artistique.



0€
d'emprunt

100 % des investissements financés sans nouvel emprunt.



0%

Hausse d'impôts

Aucun taux fiscal relevé malgré la hausse des charges.

Le plateau de santé pluridisciplinaire, situé au 2^e étage du Sémaphore dans les locaux de la CCLTB, accueille une large diversité de professionnels de santé. Les cabinets médicaux et les espaces d'attente, mis à disposition en location, sont occupés par des **praticiens aux spécialités variées** : podologue, sage-femme, infirmières libérales, psychologues, naturopathe, médecins, ostéopathe et dentiste.

Deux **kinésithérapeutes** exercent également à ce niveau, dans des locaux dont ils sont propriétaires.

Les coordonnées et les horaires d'ouverture de l'ensemble des professionnels installés sur le plateau sont consultables sur le site de la CCLTB :

<https://www.letonnerroisenbourgogne.fr/Vivre-et-habiter/Sante/Le-plateau-sante-horaires-et-coordonnees-des-professionnels-de-sante>

Par ailleurs, la CCLTB anime le Contrat Local de Santé du Tonnerrois, signé avec plusieurs partenaires institutionnels, dont l'Agence Régionale de Santé et l'État. Ce dispositif vise notamment à **renforcer l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé**. À ce titre, la collectivité participe au cofinancement des cabinets dentaires pour l'installation de deux chirurgiens-dentistes au Centre Hospitalier de Tonnerre en 2025.

La CCLTB s'implique également dans la promotion de la santé en relayant régulièrement les campagnes d'information et de prévention menées à l'échelle régionale ou nationale.



Campagne de prévention :
Ne laissons pas les moustiques-tigres s'installer !

Le moustique tigre peut transmettre des maladies graves telles que le chikungunya, le Zika et la Dengue qui peuvent être invalidantes.

Il est aujourd'hui implanté et actif en Bourgogne Franche-Comté.

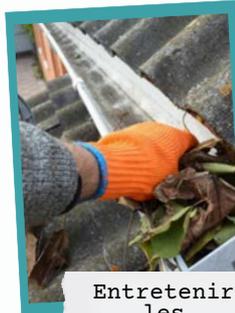
Vous pensez avoir vu un moustique tigre ? Signalez-le : www.signalement-moustique.fr



Vider les coupelles 1 fois/semaine



Couvrir hermétiquement les récupérateurs d'eau de pluie (couvercle ou moustiquaire)



Entretenir les gouttières

Comment lutter contre le moustique tigre ?



Mettre du sable ou des billes d'argile dans les coupelles



Stocker arrosoirs, brouettes, seaux et jeux à l'envers



3 gestes simples :
Rangez,
Videz,
Couvrez !



Le Canal de Bourgogne est bien plus qu'un ouvrage d'ingénierie traversant l'Yonne et la Côte-d'Or, de Migennes à Saint-Jean-de-Losne. **C'est un véritable fil conducteur qui relie les territoires**, irrigue les bourgs, et participe pleinement à l'attractivité de notre région. Loin de se limiter à la navigation et aux activités nautiques, il constitue un espace de vie, de loisirs et de mobilité douce, apprécié des habitants comme des visiteurs.

Longé par une véloroute prisée des cyclotouristes, le canal offre un cadre idéal pour des **activités en plein air accessibles à tous** : balades à vélo ou à pied, haltes familiales, découverte du patrimoine naturel et bâti. Il incarne une destination à part entière, propice à l'itinérance à vélo et à la découverte d'un **territoire riche et authentique**.

Face à cet enjeu, la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne (CCLTB) s'est fortement mobilisée. Consciente de la nécessité de valoriser cet axe structurant, elle a engagé un **travail collectif** avec les collectivités de l'Yonne situées le long du linéaire, les Offices de Tourisme, puis, plus récemment, avec les territoires traversés en Côte-d'Or. Cette démarche a débouché sur la proposition d'une convention-cadre qui vise à **coordonner les actions de développement et de promotion du Canal**.

La plupart des collectivités de Côte-d'Or concernées ont déjà donné leur accord de principe pour adhérer à cette convention. Des groupes de travail réunissant Voies Navigables de France (VNF), les Offices de Tourisme et les collectivités ont été constitués, dans un esprit de concertation, chacun conservant son autonomie tout en agissant de manière coordonnée.



Auditeurs : le CD89, les EPCI du linéaire de l'Yonne, les Offices de Tourisme, VNF, des associations et des usagers

À noter

Le Conseil Départemental de l'Yonne a réalisé un audit de la véloroute en septembre 2024 avec la participation des partenaires (photo de droite). Cela a été l'occasion d'échanger avec les acteurs du tourisme lors de 7 étapes et de pratiquer la véloroute sur 2 jours, en conditions réelles, de Migennes à Montbard, avec une nuit au camping de Tonnerre.

Le Département de l'Yonne a également **installé en 2025 des éco-compoteurs** à Migennes, Saint Florentin, Tonnerre et Ancy-le-Franc afin d'objectiver la fréquentation de la véloroute.

Parmi les priorités identifiées figurent l'harmonisation et la modernisation de la signalétique le long de la véloroute. Cet enjeu, partagé par l'ensemble des partenaires, pourrait bénéficier d'un financement régional si une demande collective est portée par toutes les communautés de communes concernées.

Au-delà des infrastructures, c'est une véritable vision partagée qui se construit : celle d'un canal vivant, aux usages pluriels, intégré à son environnement et connecté aux bourgs riverains et à l'arrière-pays. La convention-cadre s'inscrit ainsi dans une logique de développement local durable, en partenariat étroit avec les institutions publiques en charge de la gestion du canal et les acteurs de terrain.

Ce rapprochement engagé entre les territoires de l'Yonne et de la Côte-d'Or marque une avancée majeure. Il témoigne de la volonté commune de faire du Canal de Bourgogne un levier de dynamisme territorial, au service des habitants, des visiteurs et des générations futures.



La Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne a fait le choix stratégique d'implanter une pépinière d'entreprises au sein du **Sémaphore**, un site emblématique situé en cœur de ville, face à un vaste parking et à deux pas de la gare de Tonnerre. Ce positionnement privilégié en fait un lieu d'accueil idéal pour les porteurs de projets et les jeunes entreprises.

Cette pépinière répond à un besoin de foncier pour l'installation d'entreprises, avec des bureaux adaptés et confortables (climatisation, ligne téléphonique et internet, salle de restauration, salles de réunions), avec possibilité d'y être simplement domicilié.

La gestion de cette structure a été confiée au **CDET (Centre de Développement Économique du Tonnerrois)**, une association engagée dans le soutien à l'entrepreneuriat local. En plus de la mise à disposition des locaux, le CDET propose un **accompagnement personnalisé**, ainsi qu'un **large éventail de services** pour favoriser le développement des entreprises hébergées.

La pépinière du Sémaphore bénéficie du **label "Pépinière à haut niveau de service"**, attribué par la **Région Bourgogne-Franche-Comté**, gage de qualité et d'exigence en matière d'accueil et de services proposés.

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

CDET Centre de Développement Économique du Tonnerrois



"Nous avons l'environnement de travail qu'il vous faut !"



Les professionnels peuvent y accéder à différents espaces de travail, selon leurs besoins :

- Un **bureau individuel ou partagé** ;
- Une **salle de réunion modulable** pouvant accueillir jusqu'à 50 personnes ;
- Un **espace de coworking** en open space ;
- Une **salle de travail privatisée** pour des groupes jusqu'à 10 personnes.

Contact :

Le Sémaphore : 2, avenue de la Gare – 89700 TONNERRE
Tel : 03.86.55.39.00
Email : cdtcontact@cdtonnerrois.fr



Portée par la volonté affirmée de la Communauté de Communes de favoriser l'implantation et le développement des entreprises sur son territoire, la zone d'activité Actipôle connaît depuis deux ans un essor remarquable.

L'aventure a débuté en 2024 avec l'installation d'**Univers Gourmand** (1), une boulangerie-snacking qui a inauguré la dynamique entrepreneuriale de la zone. Ce premier pas a rapidement été suivi d'un développement bien plus ambitieux.

En 2025, **le Groupe Méthivier-Europagri Tonnerre** (2), acteur majeur de la vente de matériel et de fournitures agricoles, a choisi d'y étendre ses activités.

En acquérant une parcelle attenante, le Groupe vise à améliorer l'accès pour les engins agricoles et la construction d'un quai de déchargement ; tout en laissant de l'espace pour l'évolution future de l'entreprise.

Autre marqueur fort de ce dynamisme : **la Chambre de Commerce et d'Industrie** (3) a réservé deux parcelles afin d'y implanter un **hôtel d'entreprises**, suite à la vente de ses locaux à Tonnerre. Ce futur espace accueillera des porteurs de projets, des jeunes entreprises et contribuera à structurer encore davantage l'offre économique locale.

Toujours en 2025, une nouvelle entreprise spécialisée dans la **vente de pneus d'occasion et de pièces automobiles** (4) a débuté la construction de ses locaux en juin pour une ouverture en septembre.

Enfin, **deux autres projets sont actuellement en négociation** (5 et 6), l'un pour une parcelle de 3000 m², l'autre pour 5 000 m², confirmant l'attractivité croissante du site.



La Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne, gestionnaire de cette zone d'activité, accompagne activement les porteurs de projet et s'inscrit dans une démarche volontariste de développement économique, au service du territoire et de l'emploi local.

La Zone d'Activité Actipôle est aujourd'hui un symbole concret de cette ambition partagée.

1ER SITE DE COMPOSTAGE COLLECTIF

à Ancy-le-Franc installé par la CCLTB : une étape clé pour la gestion locale des biodéchets

Dans le cadre de sa politique de gestion de proximité des biodéchets, la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne (CCLTB) a lancé un programme ambitieux de développement du compostage collectif. Après avoir distribué gratuitement des composteurs individuels aux habitants disposant d'un jardin, la CCLTB passe à l'étape suivante en proposant des **solutions adaptées aux habitants sans espace extérieur ou en habitat collectif**.

Le **premier site de compostage collectif** a été installé à **Ancy-le-Franc le 19 juin**, marquant le début d'une série d'implantations sur l'ensemble du territoire communautaire.

Un site structuré en trois modules

Ce site de compostage collectif est composé de **trois modules** :

- **Un bac de dépôt** pour les biodéchets de cuisine (épluchures, restes végétaux, marc de café, etc.) ;
- **Un bac de maturation**, où les déchets se transforment progressivement en compost ;
- **Un bac de stockage de broyat**, nécessaire pour équilibrer les apports et assurer une bonne décomposition.

Le **broyat utilisé** dans ces composteurs collectifs provient des **plateformes de valorisation des branchages présentes dans les déchèteries de Tonnerre et Ancy le Franc**.



Une présentation publique et participative

Les habitants concernés ont été invités à une **présentation du site** et à **une initiation aux bonnes pratiques de compostage**. L'événement a rassemblé des usagers curieux d'en apprendre davantage sur cette nouvelle solution écologique et collective. Les échanges ont permis de poser les bases d'un compostage réussi et partagé.



Un projet porté par la CCLTB, en partenariat avec les communes

Les sites de compostage collectif sont **mis en place par la CCLTB**, en **collaboration avec les communes accueillantes**. Ce projet est **soutenu financièrement par la Région Bourgogne-Franche-Comté et l'ADEME**, dans le cadre de la stratégie régionale de réduction et de valorisation des biodéchets. Grâce à ces partenariats, les habitants bénéficient d'un équipement de qualité, accessible gratuitement et de proximité.

Neuf autres sites prévus

Le site d'Ancy-le-Franc est le **premier d'une série de dix composteurs collectifs** qui seront déployés progressivement sur le territoire de la CCLTB.

Les **prochaines installations sont prévues à Flogny-la-Chapelle, Lézennes, Nuits-sur-Armançon**, avant d'être étendues à d'autres communes dans les mois à venir.

Un petit geste, un grand impact

Le compostage permet de **réduire significativement le volume des déchets ménagers**, de **diminuer les coûts de collecte et de traitement**, et de **produire un compost naturel** utile pour les espaces verts ou les jardins partagés. En participant à cette démarche, les habitants deviennent **acteurs d'un territoire plus durable et plus responsable**.

Avec le soutien de ses partenaires et l'implication des citoyens, la CCLTB construit une gestion des biodéchets à la fois locale, pratique et vertueuse.

Financé par :



Travaux sur la déchèterie de Rugny

Des travaux auront lieu sur la déchèterie de Rugny à partir du début du mois de septembre. Le site sera fermé pendant toute la durée des travaux, estimée à environ trois mois. Pendant cette période, les usagers sont invités à se rendre dans les déchèteries de **Tonnerre** ou **Ancy-le-Franc**. Merci de votre compréhension.

RÉOUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE

d'Ancy-le-Franc : un site modernisé pour mieux vous accueillir

Après **cinq mois de fermeture**, la déchèterie d'Ancy-le-Franc a rouvert ses portes au public. Cette période a permis de mener d'importants travaux de modernisation et de mise aux normes (**avec le financement de l'Etat au titre de la DETR**) afin d'offrir aux habitants un service de qualité, plus fonctionnel, plus sécurisé et mieux adapté aux nouvelles pratiques de tri.



Parmi les principales évolutions :

- **Installation d'une bâche incendie** pour répondre aux normes de sécurité ;
- **Un nouveau local gardien** offrant de meilleures conditions de travail pour le personnel
- **Amélioration de l'éclairage** pour renforcer la visibilité et le confort sur le site ;
- **Création de hauts-vent** pour abriter les nouvelles filières REP (Responsabilité Élargie du Producteur), notamment pour les jeux, jouets, articles de sport et de loisirs, ainsi que les articles de bricolage et de jardinage ;
- **Aménagement de 3 nouveaux quais** pour une meilleure organisation, notamment pour la gestion des déchets de plâtre, des gravats, et l'installation d'une benne tampon ;
- **Mise en place d'une barrière de contrôle d'accès**, similaire à celle de la déchèterie de Tonnerre, permettant de sécuriser et de réguler la circulation des véhicules. L'ouverture de cette barrière se fait désormais grâce à votre carte d'accès, à présenter devant le lecteur.
- **Création d'une plateforme dédiée aux branchages**, facilitant la gestion de ce type de déchets verts très fréquent en période de taille et permettant la mise à disposition gratuite de broyat aux habitants.



Ces aménagements visent à faciliter le tri des déchets, améliorer la sécurité sur le site et accompagner l'évolution des pratiques de recyclage.

Nous vous remercions sincèrement pour votre patience pendant la durée des travaux et vous invitons à profiter pleinement de ce service de proximité, modernisé pour répondre au mieux à vos besoins.

Préparez au mieux votre passage en déchèterie

Pour un dépôt efficace et rapide, quelques gestes simples peuvent faire toute la différence :

- **Triez vos apports par catégorie de déchets** (bois, gravats, ferraille, cartons, déchets verts, etc.) avant de partir.
- **Organisez le coffre de votre voiture ou votre remorque** en fonction de l'agencement de la déchèterie : cela vous évitera des allers-retours inutiles sur le site.
- **Référez-vous au plan de la déchèterie** ci-contre (disponible également sur place ou sur le site internet de la collectivité) pour optimiser le rangement et faciliter le dépôt.
- **Identifiez ce qui peut encore servir** : les objets en bon état peuvent être valorisés dans des circuits de réemploi plutôt que jetés.

Un bon tri en amont, c'est plus de fluidité sur le site et un geste concret pour l'environnement !





Le **service Enfance-Jeunesse** a pour objectif d'accompagner les enfants, les adolescents dans leur développement, leur épanouissement et leur insertion citoyenne, en collaboration avec les familles, les établissements scolaires et les partenaires du territoire à travers une offre diversifiée d'activités, de services éducatifs et de soutien à la parentalité.

Ce cadre partenarial étant formalisé à travers un Projet Educatif De Territoire, véritable outil de coordination et d'innovation éducative aux services des enfants, des jeunes et des familles du territoire.

Nos services

▶ Accueil Périscolaire

Matin et soir, avant/après l'école
Restauration scolaire

▶ Accueil de Loisirs (ALSH)

Mercredis & Vacances scolaires
Activités ludiques, artistiques, sportives, culturelles et sorties

▶ Planet'Jeunes du Tonnerrois (collège - Lycée)

Espaces dédiés, animations, sorties, projets culturels
Accompagnement de projets jeunes

▶ Accompagnement à la parentalité

Contrat Local Accompagnement à la scolarité, Ateliers, temps d'échange avec les familles

Inscriptions & infos pratiques

Dossier à remplir sur l'Espace Famille uniquement : <https://espacefamille.aiga.fr/1216796>

Tarifification selon le quotient familial (attestation CAF-MSA)

Suivez nos actualités !

Facebook : Le Tonnerrois en Bourgogne- Communauté de communes | Tonnerre | Facebook : <https://www.facebook.com/ccltb>

Site internet : Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne : <https://www.letonnerroisenbourgogne.fr>

Nos partenaires



Nos structures

- ▶ Épineuil / Dannemoine : les P'tits Loups
- ▶ Lézinnes – Ancy le Franc – Ravières/Nuits : Les Loustics
- ▶ Tanlay – Cruzy le Chatel : Tom Pouce et Compagnie
- ▶ Flogny la Chapelle : Les Fripouilles
- ▶ Tonnerre : L'Eclair des Loisirs – Planet'Jeunes du Tonnerrois

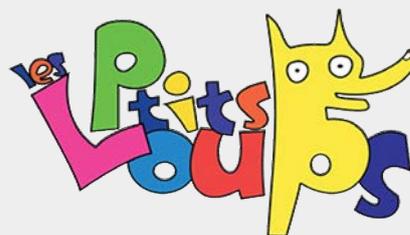
+ d'informations sur ces structures dans les pages suivantes

Florence CROUZET

Référent Administratif
Directrice de l'accueil de loisirs Multi sites « Les Ptit's Loups »

Épineuil / Dannemoine

📍 2 rue Abbé Gautier – 89700 Epineuil
☎ 03.86.54.81.92- 06.70.79.66.83
✉ lesptitsloups@ccltb.fr



► Service Périscolaire

(Du 01/09/2025 au 03/07/2026)

PÉRISCOLAIRE EPINEUIL

Périscolaire Matin : 7h30-8h30
Restauration scolaire : 12h00-13h50
Périscolaire soir : 16h30-18h30

PÉRISCOLAIRE DANNEMOINE

Périscolaire Matin : 7h30-8h35
Restauration scolaire : 12h05-14h00
Périscolaire soir : 16h30-18h00

► Service Extrascolaire à Epineuil 2025/2026

Vacances Automne – Hiver – Printemps : 8h00 – 18h00
Vacances Été (du 6 au 17 juillet et du 17 au 31 août 2026)
: 8h00 – 18h00

Jerôme POUSSARD

Référent Administratif
Directeur de l'accueil de loisirs Multi sites « Tom Pouce et Compagnie – Les Loustics »

Lézennes – Ancy le Franc – Ravières/Nuits – Tanlay/Cruzy-le Chatel

TOM POUCE ET COMPAGNIE

📍 6 Place de la mairie – 89430 Commissey, Tanlay
☎ 03.86.75.86.91 – 06.20.22.18.99
✉ tompouceetcompagnie@ccltb.fr

LES LOUSTICS

📍 7 Route de Frangey – 89160 Lézennes
☎ 06.20.22.18.99
✉ lesloustics@ccltb.fr



► Service Périscolaire

(Du 01/09/2025 au 03/07/2026)

PÉRISCOLAIRE LÉZINNES

Périscolaire Matin : 7h30-8h30
Restauration scolaire : 11h45-13h30
Périscolaire soir : 16h15-18h00

PÉRISCOLAIRE ANCY-LE-FRANC

Périscolaire Matin : 7h30-8h35
Restauration scolaire : 12h05-14h00
Périscolaire soir : 16h30-18h00

PÉRISCOLAIRE RAVIÈRES

Périscolaire Matin : 7h30-8h45
Restauration scolaire école les Tilleuls : 11h45-13h45
Restauration scolaire école des Marronniers : 11h45-13h40
Périscolaire soir : 16h45-18h00

PÉRISCOLAIRE NUITS-SUR-ARMANÇON

Périscolaire Matin : à Ravières (voir horaires)
Restauration scolaire : 11h55-13h30
Périscolaire soir : à Ravières (voir horaires)

PÉRISCOLAIRE TANLAY (À COMMISSEY)

Périscolaire Matin : 7h20-8h45
Restauration scolaire : 12h00-13h50
Périscolaire soir : 16h30-18h30
Mercredi : 7h30-18h30

PÉRISCOLAIRE CRUZY-LE-CHATEL

Restauration scolaire : 12h00-13h30

► Service Extrascolaire 2025/2026

EXTRASCOLAIRE LÉZINNES

Vacances Automne – Hiver – Printemps – Été
(du 6 juillet au 7 août 2026) : 8h00 – 18h30

EXTRASCOLAIRE RAVIÈRES

Vacances Été (du 6 au 24 juillet 2026) :
8h00 – 18h30

EXTRASCOLAIRE TANLAY (À COMMISSEY)

Vacances Automne – Hiver – Printemps – Été
(du 6 au 31 juillet 2026) : 7h30 – 18h30

Samir BELBACHIR

Référent Administratif
 Directeur de l'accueil de loisirs « Les Fripouilles »

Flogny-la-Chapelle

18 Rue des groseillers – 89360 Flogny-la-Chapelle
 07.85.68.92.16
 lesfripouilles@ccltb.fr



► **Service Périscolaire**
 (Du 01/09/2025 au 03/07/2026)

PÉRISCOLAIRE FLOGNY-LA-CHAPELLE

Périscolaire Matin : 7h30-8h30
 Restauration scolaire : 12h00-14h00
 Périscolaire soir : 16h30-18h30
 Mercredi : 7h30-17h30

► **Service Extrascolaire à Flogny-la-Chapelle 2025/2026**

Vacances Automne – Hiver – Printemps – Été (du 6 au 31 juillet 2026) : 7h30 – 18h00

Benoit BROUSSEAU

Référent Administratif
 Directeur de l'accueil de loisirs Multi sites « L'Éclair des loisirs – Planet'Jeunes du Tonnerrois »

Tonnerre

L'ÉCLAIR DES LOISIRS

1 Bis Rue Claude Aillot – 89700 Tonnerre
 06.47.43.65.94 (Benoit BROUSSEAU)
 leclairdesloisirs@ccltb.fr

PLANET'JEUNES DU TONNERROIS

23 Rue Emile Bernard – 89700 Tonnerre
 06.48.86.92.41 (Mathilde PIERRE)
 planetjeunes@ccltb.fr



► **Service Périscolaire**
 (Du 01/09/2025 au 03/07/2026)

PÉRISCOLAIRE TONNERRE

Périscolaire Matin : 7h15-8h30
 Restauration scolaire : 11h45-13h40 (en fonction des horaires écoles)
 Périscolaire soir : 16h00-18h30 (en fonction des horaires écoles)
 Mercredi : 7h15-18h00

► **Service Extrascolaire à Tonnerre 2025/2026**

EXTRASCOLAIRE L'ÉCLAIR DES LOISIRS

Vacances Automne – Hiver – Printemps – Été (du 6 juillet au 14 août 2026) : 7h30 – 18h30

EXTRASCOLAIRE PLANET'JEUNES DU TONNERROIS

Vacances Automne – Hiver – Printemps – Été (du 6 au 31 juillet 2026) : 8h30 – 18h00





Vous souhaitez que votre enfant découvre plusieurs sports tout en s'amusant ?
L'École Multisports est faite pour lui !

Destinées aux enfants de 6 à 11 ans, cette activité propose des séances ludiques de découverte et d'initiation de nombreuses disciplines sportives :



Objectifs ?

- Développer les compétences motrices de votre enfant
- Favoriser l'épanouissement à travers le sport
- Lui permettre d'explorer différentes pratiques pour mieux choisir, s'il le souhaite, une activité à approfondir en club

Une belle opportunité de bouger, de s'amuser et de grandir en découvrant l'univers du sport !

Renseignements et inscriptions

	Horaires		Lieu	Référents
	6/8 ans	9/11 ans		
Flogny La Chapelle	Lundi 17h00/18h00		gymnase	Samir BELBACHIR 07.85.68.92.16 lesfripouilles@ccltb.fr
Tonnerre Epineuil	Vendredi 17h00/18h00		gymnase	Angèle COULON 06.24.59.70.44 sports@ccltb.fr
Ancy-le-Franc	Mardi 17h15 /18h15		gymnase	Jérôme POUSSARD 06.20.22.18.99 lesloustics@ccltb.fr



Après un an de travaux, le projet d'agrandissement et de réhabilitation de la structure petite enfance a pris fin en **février 2025**.

Pourquoi ces travaux ?

Afin de mieux répondre aux **besoins des familles** et face à une demande croissante d'accueil pour les tout-petits, la crèche actuelle ne suffisait plus à accueillir tous les enfants. Le projet a permis d'**augmenter la capacité d'accueil**, de **moderniser les locaux**, et d'**améliorer le confort** aussi bien pour les enfants que pour le personnel encadrant.

Ce qui a changé :

- Une capacité d'accueil qui passe de 40 à 52 places avec une extension de 150 m²
- Des espaces repensés, plus lumineux et fonctionnels
- Une meilleure qualité de service et un cadre de travail optimisé pour les professionnels
- Une cuisine mise aux normes, des repas confectionnés sur site avec des produits locaux
- Des travaux réalisés dans une logique écologique (installation de récupérateur d'eau, réfection de la toiture avec pose de panneaux photovoltaïques, faux-plafond de haute qualité acoustique et isolant...).

Ce projet est le fruit d'une **collaboration** entre les élus, l'équipe de professionnels de la crèche, les services de la petite enfance, les partenaires institutionnels et le cabinet BPC Concept qui nous a accompagnés pendant la conception et les travaux.

Nouvelle dynamique pour le Relais Petite Enfance

Une nouvelle responsable a pris ses fonctions en septembre avec pour mission d'**accompagner les assistantes maternelles (ASSMAT)** dans l'exercice de leur métier. L'objectif est de **ne plus travailler de manière isolée** mais en réseau sur des démarches administratives et sur des activités d'éveil avec les enfants (motricité, construction, création, jardinage, autour du livre...).

Ces temps d'animations se déroulent au relais et dans les communes partenaires afin de **solutionner des problématiques de transport** de certaines assistantes maternelles.

Des rencontres par secteurs géographiques sont régulièrement proposées aux ASSMAT afin de travailler collectivement sur des projets d'actions que pourrait proposer la responsable du relais. Prochainement un groupe WhatsApp sera d'ailleurs créé afin de **partager les différentes initiatives** entre les professionnelles.



📞 **Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le service petite enfance de la communauté de communes au 03.86.55.10.52**



Venez découvrir les instruments, rencontrer les professeurs lors des portes ouvertes qui se tiendront au conservatoire (58 bis rue Vaucorbe – Tonnerre) le **jeudi 4 septembre de 17h30 à 19h30**.

Les cours au conservatoire reprendront le **lundi 8 septembre 2025**.

Les inscriptions peuvent se faire :

En ligne sur le site de la CCLTB : <https://www.letonnerroisenbourgogne.fr>

Facebook Le Tonnerrois en Bourgogne : <https://www.facebook.com/ccltb>

Mail : conservatoire@ccltb.fr

Secrétariat du conservatoire : 58 bis rue Vaucorbe – 89700 Tonnerre

Tél : 03 86 54 45 26

Des nouveautés pour la rentrée

Trois instruments vont rejoindre l'équipe, puisque nous allons accueillir le violon, l'orgue et la cornemuse.

Pour plus de renseignements, contactez le conservatoire : 03 86 54 45 26



Les grands rendez-vous à venir

SAMEDI 13 SEPTEMBRE

Participation des différents ensembles du conservatoire lors des « Figures du Tonnerrois ».

- 11h00 : Orchestre 2ème cycle
- 14h00 : Brass band
- 16h00 : Atelier jazz
- 18h00 : Atelier musiques actuelles

SAMEDI 20 SEPTEMBRE

Le Brass band se produira au château de Maulnes à l'occasion des Journées du Patrimoine.

MERCREDI 8 OCTOBRE APRÈS-MIDI

Participation à la « semaine bleue » lors du thé dansant.

SAMEDI 11 OCTOBRE

« Journée cuivres »

- Après-midi Master class trombone et tuba.
- Concert le soir avec en première partie le Brass band du conservatoire et en deuxième partie prestation par deux musiciens d'excellences : Clément Barde (trombone) & Anthony Chesnay (tuba), musicien à l'armée de l'air.

DIMANCHE 14 DÉCEMBRE, 15H

Concert du Brass band au marché de Noël de Cruzy-le-Châtel.



UN NOUVEAU SERVICE DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS À DOMICILE DANS LE TONNERROIS !

Vous ne pouvez pas vous déplacer pour apporter vos encombrants en déchèterie ?

PIERRES, PÔLE & COMPAGNIE, avec le soutien de la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne, collecte vos encombrants à domicile selon le calendrier défini ci-dessous.

COMMENT FAIRE :

- Prendre RDV auprès de l'association
- Ne remettre que des encombrants autorisés en déchèterie et présenter sa carte de déchèterie
- Un tarif identique pour tous, quel que soit votre lieu de domicile : 25 € la prestation (pour 2 m³ maximum)

EXEMPLES D'OBJETS AVEC CONCORDANCE-VOLUME :

1 lit 1 place
= 1 m³



1 canapé
2 places
= 2 m³

1 bureau
= 1,5 m³



1 matelas
1 place
= 0,5 m³

1 lave-linge
= 0,5 m³



ZONES ET CALENDRIER DE PASSAGE 2025 (SUR RDV)

ZONES	MARS	JUIN	SEPTEMBRE	NOVEMBRE
1	03 au 07	02 au 06	01 au 05	03 au 07
2	10 au 14	09 au 13	08 au 12	10 au 14
3	17 au 21	16 au 20	15 au 19	17 au 21
4	24 au 28	23 au 27	22 au 26	24 au 28

OÙ NOUS TROUVER

Pierres Pôle et Compagnie
17 av. Aristide Briand
Tonnerre

☎ 03 73 45 01 68

✉ contact@regietonnerrois.fr

📘 PIERRES, PÔLE & COMPAGNIE

